



**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

Bid Receiving/Réception des soumissions

[Nwr\\_procurement\\_bids@rcmp-grc.gc.ca](mailto:Nwr_procurement_bids@rcmp-grc.gc.ca)

**SOLICITATION  
AMENDMENT**

**MODIFICATION DE  
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaries :

THIS DOCUMENT NOT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT

*CE DOCUMENT NE CONTIENT PAS D'EXIGENCE DE SÉCURITÉ*

<b>Title – Sujet : Mobilier de Bureau Cat 1, 2, 3, 4,5 ,6, and non-SA</b>		<b>Date</b> 2023-08-04
<b>Solicitation No. – N° de l'invitation</b> M5000-23-6212/A		<b>Amendment No. – N° de la modification</b>  01
<b>Client Reference No. - No. De Référence du Client</b> 202306212		
<b>Solicitation Closes – L'invitation prend fin</b>		
<b>At /à :</b>	14.00	CST / HNC
<b>On / le :</b>	2023-08-18	
<b>F.O.B. – F.A.B</b> DDP	<b>GST – TPS</b>	<b>Duty – Droits : DDP</b>
<b>Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services</b> RCMP F Division – Kindersley Detachment. 610-9 <sup>th</sup> Avenue, Kindersley, SK, S0L 0S0		
<b>Instructions</b>		
<b>Address Inquiries to –</b> <b>Adresser toute demande de renseignements à</b> <b>Shailesh Rajgor – <a href="mailto:shaileshkumar.rajgor@rcmp-grc.gc.ca">shaileshkumar.rajgor@rcmp-grc.gc.ca</a></b>		
<b>Telephone No. – No. de téléphone</b> 780-670-8554		<b>Facsimile No. – No. de télécopieur</b>

<b>Delivery Required –</b> <b>Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered –</b> <b>Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:</b>	
<b>Telephone No. – No. de téléphone</b>	<b>Facsimile No. – No. de télécopieur</b>
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>



Cet amendement est émis pour répondre à ce qui suit :

- Répondre aux questions reçues pendant la période de sollicitation; et
- Réviser la sollicitation en conséquence, le cas échéant

Cet amendement est émis pour répondre à ce qui suit :

- Répondre aux questions reçues pendant la période de sollicitation; et
- Réviser la sollicitation en conséquence, le cas échéant.

## **QUESTIONS ET RÉPONSES**

**Q1.** En ce qui concerne les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA n<sup>os</sup> 8 et 9, la pratique courante de l'industrie consiste à produire des écrans de verre sans cadre correspondant à la longueur réelle des panneaux sur lesquels ils seront montés, c'est-à-dire des écrans de 30 po pour des panneaux de 30 po, des écrans de 60 po pour des panneaux de 60 po, et ainsi de suite. De cette façon, on s'assure de pouvoir utiliser les bons supports de montage et de respecter les normes BIFMA en matière de sûreté et de stabilité. Le Canada autorisera-t-il le fournisseur à utiliser des longueurs standard pour répondre au besoin conformément au plan d'étage?

**A.1 :** Nous voulons que les panneaux de verre couvrent la plus longue surface possible le long du poste de travail auquel ils sont fixés. Il est entendu qu'il y aura des coupures verticales aux endroits où les panneaux changent de direction. La liste ci-dessous vous aidera à visualiser l'emplacement des panneaux de verre par rapport aux postes de travail.

- SEAT 18 doit comprendre un panneau de chacune des longueurs suivantes : 60 po, 78 po et 30 po.
- HOTEL 2 doit comprendre un panneau de chacune des longueurs suivantes : 90 po et 54 po.

**Q2.** En ce qui concerne les panneaux de dessus en verre sans cadre non disponibles dans le cadre d'un AMA, nous offrons des hauteurs standard de 8 po ou de 16 po pour répondre aux exigences de hauteur relatives à la surface de travail et à l'intimité en position assise des produits disponibles dans le cadre d'un AMA. Veuillez accepter les panneaux d'une hauteur de 8 po ou de 16 po.

**A.2 :** L'utilisation de panneaux de dessus en verre de 16 po est acceptable.

**Q3.** En ce qui concerne la catégorie 1A, il n'y a pas de ligne pour le total de la quincaillerie dans le tableau d'évaluation. La quincaillerie sera-t-elle ajoutée après l'attribution du contrat? Sinon, veuillez inclure une ligne à cet effet dans le tableau 8, conformément aux formulaires de réponse habituels des invitations à soumissionner publiées dans le cadre d'un AMA.

**A.3 :** Le coût de la quincaillerie doit être inclus dans le prix unitaire de la catégorie de mobilier applicable.

À titre de référence, nous publierons une modification contenant les tableaux de toutes les catégories.



**Q4.** Selon l'AMA, seules les catégories 1, 2 et 5 peuvent être combinées lors de l'attribution d'un même contrat. Les catégories 3 et 6 doivent être séparées dans des contrats distincts. Veuillez réviser le document pour que nous puissions soumissionner conformément aux règles et exigences de la DAMA.

**A.4 :** Nous publierons une modification et combinerons les catégories 1, 2 et 5 aux fins d'évaluation.

**Q5.** Nous vous demandons aussi de fournir les fichiers CAO.

**A.5 :** Le fichier CAO sera rendu disponible après l'attribution du contrat.

**Q6.** Serait-il possible de livrer et d'installer le matériel le même jour? Nous avons remarqué qu'il y avait un écart entre les dates de livraison et d'installation. Durant notre discussion, vous nous avez indiqué que nous pouvions livrer et installer le matériel au même moment, pourvu que nous ne dépassions pas la date de janvier 2024.

**A.6 :** L'installation peut se faire le même jour que la livraison. La date d'installation finale est celle qui figure dans le Tableau 3 – Installation de l'invitation à soumissionner.

**Q7.** En ce qui concerne l'alimentation électrique, nous avons fait un premier examen du plan d'étage et nous vous demandons si la GRC aura besoin de raccordements électriques ou de systèmes d'alimentation pour les unités (bureau/poste de travail)? D'après notre discussion, je comprends que, dans le cadre de notre soumission, nous devons inclure le câblage requis à l'intérieur des bureaux et des postes de travail.

**A.7 :** Les exigences en matière d'alimentation électrique sont fournies à l'annexe A-1 de l'AMA.



**supprimé ( Deleted )**

**Step -2 : RFB**

Le Canada évaluera les soumissions et octroiera les contrats catégorie par catégorie. À des fins administratives, dans l'éventualité où un même soumissionnaire remporterait plus d'une catégorie, le Canada peut attribuer un seul contrat contenant les catégories obtenues par le soumissionnaire.

**Annexe –A Tableau 1 (Catégorie – 1A) – supprimé**

4	Hauteur de base	Prise(s) électrique(s) au dessous de la surface de travail, Cavité(s) finie(s) pour l'insertion de prise(s) électrique(s) et informatique(s), tissu, tissu, 762 mm ( 30 in/po)	29	Oui		\$	\$
6	Hauteur de base	Prise(s) électrique(s) au dessous de la surface de travail, Cavité(s) finie(s) pour l'insertion de prise(s) électrique(s) et informatique(s), tissu, tissu, 914 mm ( 36 in/po)	12	Oui		\$	\$

**Annexe –A Tableau 1 (Catégorie – 2) – supprimé**

2	2WSSREXXL30L 66BELXX	Surfaces de travail réglables en hauteur individuelles, assis debout, rectangulaires, 30-66-23 à 48,7, électriques	09	Oui		\$	\$
---	-------------------------	--	----	-----	--	----	----



**supprimé ( Deleted )**

**Tableau 2 – Livraison**

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (AAAA-MM-JJ)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
1	RCMP F Division Kindersley Detachment. 610- 9 <sup>th</sup> Avenue W, Kindersley, SK S0L 0S0	2023-12-15	Heures normales de travail	_____ : semaines  <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA  **L'autorité du projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation de l'autorité du projet.				Total des livraisons :	\$

**Tableau 3 – Installation**

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (AAAA-MM-JJ)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci-dessous **	Prix de lot ferme \$
1	RCMP F Division Kindersley Detachment. 610- 9 <sup>th</sup> Avenue W, Kindersley, SK S0L 0S0	2024-01-15	Normales	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison  Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA.  ** L'autorité du projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation de l'autorité du projet.				Prix total de l'installation :	\$

*Ajouter des lignes au besoin.*



**supprimé ( Deleted )**

**Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat**

*(le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)*

1	Total <b>ferme</b> des produits (Tableau 1)	\$
2	Total <b>ferme</b> des livraisons (Tableau 2)	\$
3	Total <b>ferme</b> des installations (Tableau 3)	\$
4	Total des produits <b>optionnels</b> (Tableau 4) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
5	Total des livraisons <b>optionnelles</b> (Tableau 5) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
6	Total des installations <b>optionnelles</b> (Tableau 6) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA <i>(s'il y a lieu)</i>	\$
8	<b>Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7)</b> <i>[À supprimer au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
9	<b>Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7)</b> : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
10	<b>Taxes applicables</b> : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
11	<b>Coût estimatif total (9 + 10)</b> : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$

\* Taxes applicables en sus.

**Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire**

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		NEA:
	No. Ariba:	



## **Inséré (Inserted) :**

### **ANNEXE A BESOIN et BASE DE PAIEMENT**

#### 1. Sélection de la catégorie

##### **Règle de combinaison de catégories :**

Pour des raisons de compatibilité, les catégories suivantes seront regroupées à des fins d'évaluation et d'attribution du contrat :

La règle s'applique uniquement aux catégories cochées. Les catégories non cochées seront évaluées séparément et peuvent être accordées à plusieurs fournisseurs.

- Catégorie 1**
- Catégorie 2**
- Catégorie 5**

**Exception : lorsqu'on utilise la règle des catégories combinées de catégorie 1, 2, 5, les UD peuvent calculer le pourcentage de PNODAMA dans le cadre d'un AMA autorisé (tel que défini dans leur document d'appel d'offres) par rapport à la quantité totale des catégories combinées.**

##### **Règle relative à la mise à niveau conceptuelle :**

L'utilisateur désigné peut exercer une option de mise à niveau des produits jusqu'à 20 % de chaque total de produit de chaque catégorie (avant les taxes applicables) après l'attribution du contrat.

Le montant pour la mise à niveau conceptuelle est utilisé à la discrétion du chargé de projet, avant la fabrication / la commande des produits, Le chargé de projet fournira à l'entrepreneur un avis écrit des produits à l'annexe A du contrat qui sont sélectionnés pour la mise à niveau conceptuelle.

L'entrepreneur fournira le prix relatif aux mises à niveau de produit jusqu'à un maximum de 20 % du coût total du ou des produits indiqués au tableau 8. L'autorité contractante publiera une modification au contrat comprenant les mises à niveau conceptuelles, ainsi que les prix.

Le fournisseur atteste que les produits de mise à niveau conceptuelle offerts seront conformes à toutes les spécifications et respecteront les exigences relatives aux essais détaillées dans les spécifications de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Mise à niveau conceptuelle : Processus visant à remplacer un produit par une version novatrice ou améliorée de ce même produit.

Les produits Non AMA peuvent être incorporés dans l'IAS et ne doivent pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie. Les éléments de la Non AMA doivent être ajoutés à la catégorie la plus étroitement liée et doivent être génériques



**Annexe –A Tableau 1 (Catégorie – 1A) – inséré**

4	Hauteur de base	Prise(s) électrique(s) au dessous de la surface de travail, Cavité(s) finie(s) pour l'insertion de prise(s) électrique(s) et informatique(s), tissu, tissu, 762 mm ( 30 in/po)	30	Oui		\$	\$
6	Hauteur de base	Prise(s) électrique(s) au dessous de la surface de travail, Cavité(s) finie(s) pour l'insertion de prise(s) électrique(s) et informatique(s), tissu, tissu, 914 mm ( 36 in/po)	11	Oui		\$	\$

**Annexe –A Tableau 1 (Catégorie – 2) – inséré**

2	2WSSREXXL30L 66BELXX	Surfaces de travail réglables en hauteur individuelles, assis debout, rectangulaires, 30-66-23 à 48,7, électriques	08	Oui		\$	\$
4	2WSSREXXL30L 60BELXX	Surfaces de travail réglables en hauteur individuelles, assis debout, rectangulaires, 30-60-23 à 48,7, électriques	01	Oui		\$	\$





### Tableau 2 – Livraison ( Cat. 1, 2 & 5 ) - Inséré :

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (AAAA-MM-JJ)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
1	RCMP F Division Kindersley Detachment. 610- 9 <sup>th</sup> Avenue W, Kindersley, SK S0L 0S0	2023-12-15	Heures normales de travail	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA  **L'autorité du projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation de l'autorité du projet.				Total des livraisons :	\$

### Tableau 3 – Installation ( Cat. 1,2,5)

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (AAAA-MM-JJ)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci-dessous **	Prix de lot ferme \$
1	RCMP F Division Kindersley Detachment. 610- 9 <sup>th</sup> Avenue W, Kindersley, SK S0L 0S0	2024-01-15	Normales	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison  Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA.  ** L'autorité du projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation de l'autorité du projet.  <i>Ajouter des lignes au besoin.</i>				Prix total de l'installation :	\$



## Inséré (Inserted) :

### Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat

*(le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)*

1	Total <b>ferme</b> des produits (Tableau 1)	\$
2	Total <b>ferme</b> des livraisons (Tableau 2)	\$
3	Total <b>ferme</b> des installations (Tableau 3)	\$
4	Total des produits <b>optionnels</b> (Tableau 4) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
5	Total des livraisons <b>optionnelles</b> (Tableau 5) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
6	Total des installations <b>optionnelles</b> (Tableau 6) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA <i>(s'il y a lieu)</i>	\$
8	<b>Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7)</b> <i>[À supprimer au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
9	<b>Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7)</b> : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
10	<b>Taxes applicables</b> : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
11	<b>Coût estimatif total (9 + 10)</b> : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$

\* Taxes applicables en sus.

### Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		NEA:
		No. Ariba:



### Tableau 2 – Livraison (Cat. 3)

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (AAAA-MM-JJ)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
1	RCMP F Division Kindersley Detachment. 610- 9 <sup>th</sup> Avenue W, Kindersley, SK S0L 0S0	2023-12-15	Heures normales de travail	_____ : semaines  <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA  **L'autorité du projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation de l'autorité du projet.				Total des livraisons :	\$

### Tableau 3 – Installation ( Cat 3)

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (AAAA-MM-JJ)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci-dessous **	Prix de lot ferme \$
1	RCMP F Division Kindersley Detachment. 610- 9 <sup>th</sup> Avenue W, Kindersley, SK S0L 0S0	2024-01-15	Normales	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison  Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA.  ** L'autorité du projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation de l'autorité du projet.				Prix total de l'installation :	\$

*Ajouter des lignes au besoin.*



## Inséré (Inserted) :

### Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat

*(le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)*

1	Total <b>ferme</b> des produits (Tableau 1)	\$
2	Total <b>ferme</b> des livraisons (Tableau 2)	\$
3	Total <b>ferme</b> des installations (Tableau 3)	\$
4	Total des produits <b>optionnels</b> (Tableau 4) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
5	Total des livraisons <b>optionnelles</b> (Tableau 5) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
6	Total des installations <b>optionnelles</b> (Tableau 6) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA <i>(s'il y a lieu)</i>	\$
8	<b>Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7)</b> <i>[À supprimer au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
9	<b>Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7)</b> : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
10	<b>Taxes applicables</b> : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
11	<b>Coût estimatif total (9 + 10)</b> : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$

\* Taxes applicables en sus.

### Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		NEA:
		No. Ariba:



## Tableau 2 – Livraison ( Cat. 6 )

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (AAAA-MM-JJ)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
1	RCMP F Division Kindersley Detachment. 610- 9 <sup>th</sup> Avenue W, Kindersley, SK S0L 0S0	2023-12-15	Heures normales de travail	_____ : semaines  <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA  **L'autorité du projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation de l'autorité du projet.				Total des livraisons :	\$

## Tableau 3 – Installation ( Cat 6 )

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (AAAA-MM-JJ)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci-dessous **	Prix de lot ferme \$
1	RCMP F Division Kindersley Detachment. 610- 9 <sup>th</sup> Avenue W, Kindersley, SK S0L 0S0	2024-01-15	Normales	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison  Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA.  ** L'autorité du projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation de l'autorité du projet.  <i>Ajouter des lignes au besoin.</i>				Prix total de l'installation :	\$



## Inséré (Inserted) :

### Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat

*(le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)*

1	Total <b>ferme</b> des produits (Tableau 1)	\$
2	Total <b>ferme</b> des livraisons (Tableau 2)	\$
3	Total <b>ferme</b> des installations (Tableau 3)	\$
4	Total des produits <b>optionnels</b> (Tableau 4) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
5	Total des livraisons <b>optionnelles</b> (Tableau 5) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
6	Total des installations <b>optionnelles</b> (Tableau 6) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA <i>(s'il y a lieu)</i>	\$
8	<b>Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7)</b> <i>[À supprimer au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
9	<b>Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7)</b> : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
10	<b>Taxes applicables</b> : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
11	<b>Coût estimatif total (9 + 10)</b> : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$

\* Taxes applicables en sus.

### Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		NEA:
		No. Ariba:



### Tableau 2 – Livraison ( Cat. 4 )

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (AAAA-MM-JJ)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
1	RCMP F Division Kindersley Detachment. 610- 9 <sup>th</sup> Avenue W, Kindersley, SK S0L 0S0	2023-12-15	Heures normales de travail	_____ : semaines  <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA  **L'autorité du projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation de l'autorité du projet.				Total des livraisons :	\$

### Tableau 3 – Installation ( Cat 4 )

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (AAAA-MM-JJ)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci-dessous **	Prix de lot ferme \$
1	RCMP F Division Kindersley Detachment. 610- 9 <sup>th</sup> Avenue W, Kindersley, SK S0L 0S0	2024-01-15	Normales	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison  Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA.  ** L'autorité du projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation de l'autorité du projet.				Prix total de l'installation :	\$



## Inséré (Inserted) :

### Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat

*(le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)*

1	Total <b>ferme</b> des produits (Tableau 1)	\$
2	Total <b>ferme</b> des livraisons (Tableau 2)	\$
3	Total <b>ferme</b> des installations (Tableau 3)	\$
4	Total des produits <b>optionnels</b> (Tableau 4) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
5	Total des livraisons <b>optionnelles</b> (Tableau 5) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
6	Total des installations <b>optionnelles</b> (Tableau 6) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA <i>(s'il y a lieu)</i>	\$
8	<b>Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7)</b> <i>[À supprimer au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
9	<b>Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7)</b> : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
10	<b>Taxes applicables</b> : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
11	<b>Coût estimatif total (9 + 10)</b> : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$

\* Taxes applicables en sus.

### Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		NEA:
		No. Ariba:





### Tableau 2 – Livraison ( NSA )

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (AAAA-MM-JJ)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
1	RCMP F Division Kindersley Detachment. 610- 9 <sup>th</sup> Avenue W, Kindersley, SK S0L 0S0	2023-12-15	Heures normales de travail	_____ : semaines  <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA  **L'autorité du projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation de l'autorité du projet.				Total des livraisons :	\$

### Tableau 3 – Installation ( NSA )

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (AAAA-MM-JJ)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci-dessous **	Prix de lot ferme \$
1	RCMP F Division Kindersley Detachment. 610- 9 <sup>th</sup> Avenue W, Kindersley, SK S0L 0S0	2024-01-15	Normales	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison  <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.</i>	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA.  ** L'autorité du projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation de l'autorité du projet.				Prix total de l'installation :	\$

*Ajouter des lignes au besoin.*



**Inséré (Inserted) :**

**Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat**

*(le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)*

1	Total <b>ferme</b> des produits (Tableau 1)	\$
2	Total <b>ferme</b> des livraisons (Tableau 2)	\$
3	Total <b>ferme</b> des installations (Tableau 3)	\$
4	Total des produits <b>optionnels</b> (Tableau 4) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
5	Total des livraisons <b>optionnelles</b> (Tableau 5) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
6	Total des installations <b>optionnelles</b> (Tableau 6) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA <i>(s'il y a lieu)</i>	\$
8	<b>Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7)</b> <i>[À supprimer au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
9	<b>Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7)</b> : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
10	<b>Taxes applicables</b> : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
11	<b>Coût estimatif total (9 + 10)</b> : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$

\* Taxes applicables en sus.

**Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire**

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		NEA:
		No. Ariba:

**Inséré (Inserted) :**

**Attachement : 1 - Plan mobilier ( Modifications des spécifications)**

Siège 11 - Réduisez le panneau alimenté 36 x 34 à 30x34 alimenté. La surface de travail réglable en hauteur ( HA 30 x 66 ) doit être réduite à 30 x 60. Modifications reflétées dans le tableau 1 de l'annexe A (catégorie -1A) et le tableau 1 de l'annexe A insérés (Catégorie-2) ci-dessus.